

**ODONYMISATION IN STATU NASCENDI :
INSTITUTIONNALISATION ET RÉINVENTION DES
DÉSIGNATIONS VIAIRES DANS UNE COMMUNE DE
MONTAGNE EN 2013 (LE GRAND-BORNAND, FRANCE)**

JÉRÉMIE DELORME
FNRS & Université de Liège, Belgique

An emerging process of naming public ways: Institutionalizing and reinventing modes of referring to public ways in a French Alpine community in 2013

Abstract: In 2008, the French postal administration asked the municipality of Le Grand-Bornand to give an official name to its many public carriage ways, and to number each building, as a solution to growing difficulties in delivering mail. The reform was completed by early 2013, when new names and a numbering system were introduced in postal practices and geocoding programs. Up to that time, public ways, as a rule, did not have a name; the widespread use consisted in referring to them by means of definite descriptions. We intend to characterize these new odonyms in relation to the pre-existing modes of referring to public ways, and to show how these new names bring about conceptual impoverishment.

Keywords: odonyms, reference, definite descriptions, naming.

L'administration postale, confrontée à des difficultés croissantes dans l'acheminement du courrier, a requis la municipalité du Grand-Bornand¹, en 2008, d'attribuer une dénomination officielle à l'ensemble des voies publiques desservant les bâtiments disséminés sur son vaste territoire, et de doter chacun de ces bâtiments d'un numéro². Le "plan d'adressage" a été validé dans l'été 2012 ; les éléments de signalisation ont été installés dans l'hiver 2012–2013 ; enfin, l'introduction du nouveau système dans l'usage postal et les programmes de géocodage remonte au printemps 2013³. Jusqu'alors, les voies publiques,

¹ Le territoire communal, qui s'étend sur 61,4 km² à une altitude comprise entre 887 et 2750 m (Préalpes du Genevois), s'inscrit dans le centre-sud du département français de la Haute-Savoie et le centre-est du domaine linguistique francoprovençal.

² Le système économique traditionnel, agro-sylvo-pastoral, se combine depuis le milieu du 20^e s. à l'exploitation de ressources touristiques très lucratives. Le parc immobilier se composait en 2009 de 991 maisons et de 3 967 appartements, répartis entre 20 % de résidences principales et 80 % de résidences secondaires (cf. http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/74/COM/DL_COM74136.pdf, page consultée le 11 avril 2013), fortement dispersées, et connectées entre elles par un réseau de voies publiques cumulant une étendue linéaire élevée (un demi millier de kilomètres environ).

³ Nos plus vifs remerciements vont à Philippe Angelloz-Nicoud, maire du Grand-Bornand, qui nous a facilité la consultation des documents administratifs relatifs à ces innovations.

sauf exception, ne portaient pas de noms propres, l'usage majoritaire, qu'il concerne les locuteurs de l'une ou de l'autre des deux principales langues romanes parlées au Grand-Bornand⁴, consistant à les désigner au moyen de descriptions définies.

Nous examinerons, *in fine*, les filières étymologiques dont procèdent les toponymes nouvellement forgés, formés essentiellement sur la base de la toponymie traditionnelle, et montrerons comment cette tentative de substitution d'un nouveau régime, *onomastique* et figé, à un ancien, *descriptif* et puisant librement à la source d'un lexique riche, répond à un appauvrissement conceptuel.

Mais nous ne saurions nous exonérer d'examiner plus largement, pour caractériser cette toponymie naissante et préciser son statut par rapport au système désignatif dans lequel elle est appelée à prendre pied, les différents éléments qui composent ce système et au sein desquels les noms propres ne constituent qu'une catégorie particulière : descriptions définies, à valeur de complétude variable ; expressions démonstratives ; noms propres ; mais, avant tout, noms de voie *onomasiológico sensu*, qui fournissent un petit stock de substantifs sur lesquels se construisent la plupart des désignations rattachables à ces trois catégories. Après avoir établi l'inventaire de ces noms de voie (NV), nous passerons en revue les différents modes de désignation viaire en suivant une progression coordonnée à l'axe de la référentialité, depuis les désignations dont la monoréférentialité n'est pas vérifiable au-delà d'une échelle correspondant aux situations d'énonciation les plus resserrées, jusqu'à celles dont la monoréférentialité demeure vérifiable à l'échelle des situations d'énonciation les plus élargies. À chaque mode de désignation correspond en effet un faciès de situation d'énonciation borné par une limite spatiale, ou *horizon*⁵, fonctionnant comme un seuil au-delà duquel la désignation, de monoréférentielle, devient polyréférentielle, et l'énoncé, d'univoque, ambigu. La progression scalaire sur laquelle nous allons appuyer notre analyse transite par les cinq degrés suivants : (1) descriptions définies incomplètes monolexicales ; (2) expressions démonstratives ; descriptions définies incomplètes polylexicales (3) réciproques, d'une part, (4) non réciproques, d'autre part ; (5) descriptions définies complètes⁶.

Cueillette onomasiologique de noms de voie

Le fruit de cette cueillette répond à la question suivante : Quelles sont les unités lexicales dont le désigné est rattachable au champ conceptuel des voies publiques, c'est-à-dire des voies qui, accessibles au public, sont propices à la circulation de véhicules, à la circulation pédestre ou à la circulation du bétail ?

Nous tempérons la réponse à apporter à cette question par quatre règles :

⁴ Le francoprovençal (abréviation : *frpr.*), autochtone et menacé ; le français, dominant, dont la massification, effectuée au détriment du francoprovençal, remonte à la première moitié du 20^e s. Des quelque 2 200 habitants que comptait le Grand-Bornand en 2009, environ 200 étaient francoprovençalophones ; parmi ces derniers, tous étaient des locuteurs natifs et bilingues francoprovençal/français. Cf. Delorme (2009).

⁵ Cf. Delorme (2013 : 143–144).

⁶ De l'examen des énoncés sur lesquels se fonde notre analyse des situations d'énonciation sont exclus les phénomènes de pontage (anaphore, cataphore).

(1) pour aller à l'essentiel, ne retenir que les unités lexicales appartenant à la catégorie grammaticale des substantifs ;

(2) restreindre le champ de la cueillette aux désignés reliables à des référents inscrits dans les limites du territoire communal,

(3) mais en exclure les éléments de circulation qui ne sont pas graphiquement assimilables à des arêtes⁷ : places, ponts, passerelles, passages dans la montagne, cols, etc., pour ne retenir que les voies *stricto sensu* ;

(4) cantonner la fouille au lexique des trois systèmes linguistiques présentés *supra*.

La cueillette ainsi délimitée a produit neuf lexèmes francoprovençaux :

1. θmē ['θmē] s.m. « ≈ chemin » (< protorom. */kam'min-u/). Voie destinée à la circulation pédestre et/ou du bétail et/ou des véhicules – anciennement attelés, mais aujourd'hui automobiles pour la plupart. Le lexème *θmē* est hyperonyme des huit suivants ; il fonctionne en outre comme nom basique⁸.

2. vi ['vi] s.f. « ≈ sentier » (< protorom. */βi-a/). Voie dont l'étroitesse et le caractère fortement accidenté ne permettent pas la circulation des véhicules. Les *vi* sont généralement formées de chemins de terre consolidés par le piétinement du bétail et desservent principalement des lieux inhabités – surtout des pâturages – à partir de maisons ou de chalets où les exploitants de ces lieux ont leur résidence. Leur largeur est variable : le plus souvent de la largeur d'un pas humain à une cinquantaine de centimètres. Le lexème *vi* est hyperonyme de *viō* et *pia*.

3. viō ['vjo] s.m. « ≈ sente » (dérivation sur *vi* au moyen du suffixe -ō, à valeur diminutive). Sorte de *vi* faiblement marquée, au point d'être dissimulée par l'herbe des prés ou la litière des sous-bois qu'elle longe ou traverse.

4. pia ['pça] s.f. « ≈ trace » (< protorom. */pe'd-at-a/). Sorte de *vi* dont l'assise est faiblement compactée et les bords peu relevés, par exemple un sentier parcourant un pré marécageux ou un terrain formé d'éboulis.

5. barōtire [barō'tixə] s.f. « ≈ chemin muletier » (dérivation sur frpr. *barōta* s.f. « brouette » au moyen du suffixe *ire*, à valeur spatiale). Voie comportant une chaussée régulièrement entretenue, suffisamment large pour y faire circuler – en toute hypothèse – une brouette, et néanmoins trop étroite – et sinon trop raide – pour y faire circuler un véhicule muni d'essieux. Beaucoup de *barōtire* assurent, à partir des résidences d'hivernage, la deserte de maison ou de chalets fonctionnant comme résidences d'estivage ; elles traversent souvent des sous-bois situés aux confins des domaines d'hivernage et d'estivage : leur assise est dès lors fréquemment constituée, par dessus une roche mère affleurant de part en part, d'un sol forestier riche en humus et jonché de feuilles mortes ; d'une largeur d'environ un mètre, elles correspondent approximativement aux chemins qualifiés de *muletiers* dans la légende des cartes topographiques.

6. θarire [θa'rixə] s.f. « ≈ charrière » (< protorom. */kar'r-art-a/). Voie comportant une chaussée régulièrement entretenue, généralement recouverte de pierres concassées,

⁷ Au sens de la théorie mathématique des graphes (cf. Bouvier A., M. George et F. Le Lionnais. 2005. *Dictionnaire des mathématiques*. Paris : Presses Universitaires de France. 387–389).

⁸ Le signifié de *θmē* est un objet basique au sens des sémanticiens prototypistes (cf. Rosch 1976 et Kleiber 1999 : 82 *sqq.*) : c'est en effet le plus inclusif des signifiés attachés à ces neuf lexèmes. Du reste, le lexème *θmē* est le plus communément employé dans les contextes les moins équivoques.

suffisamment large – environ deux mètres – pour y faire circuler des véhicules munis d’essieux. Les *tharire* qui desservent la plupart des résidences d’hivernage ont été tracées au plus court à partir des fonds de vallée : elles rejoignent les villages et les écarts situés sur les versants selon un tracé peu sinueux, sans lacet, le long des ruisseaux ou des côtés de parcelles non transverses, et il arrive que leur profil soit, de ce fait, particulièrement raide.

7. rota [ˈrotɛ] s.f. « ≈ route » (< protorom. */rʊp-t-a/). Voie comportant une chaussée régulièrement entretenue, macadamisée et/ou asphaltée, suffisamment large – au moins deux mètres – pour y faire circuler des véhicules munis d’essieux, et ordinairement assez large pour permettre à deux véhicules munis d’essieux de se croiser sans manœuvre. Les routes les plus anciennes occupent le fond des vallées, desservant les villages et les écarts situés en fond de vallée et se connectant aux *tharire* par des bifurcations à angle droit ; la plupart des routes actuelles ont été reconstruites, retracées ou même créées dans la première moitié du 20^e s. afin d’améliorer les conditions de circulation automobile et d’assurer la desserte automobile du plus grand nombre d’habitations possible.

8. kuta [ˈkutɛ] s.f. « ≈ raidillon » (< protorom. */kʊst-a/). Partie d’une voie dont la pente s’accroît notablement.

9. pavi [paˈvi] s.m. « ≈ chemin empierré » (< protorom. */paβ-i-t-u/). Portion d’une *rota* ou d’une *tharire* dont la chaussée est constituée d’un pavement.

La même cueillette, appliquée au standard bornandin du français parlé, a produit six lexèmes : (1) *route* « voie entretenue et asphaltée » ; (2) *chemin* « voie entretenue, non asphaltée »⁹, hyperonyme de *piste* et *sentier* et nom basique au sein de la catégorie regroupant *chemin*, *piste* et *sentier* ; (3) *piste* « *chemin* carrossable, aménagé à l’époque moderne (depuis le dernier quart du 20^e s.) pour assurer, à travers bois, la desserte motorisée d’un alpage » ; (4) *sentier* « *chemin* non carrossable » ; (5) *trace* « voie non entretenue, non asphaltée, non carrossable » ; (6) *côte* « raidillon ».

Quant à la nomenclature administrative des voies publiques, elle en connaît sept : (1) *voie* « voie accessible aux véhicules à moteur et desservant un bâtiment au moins »¹⁰, hyperonyme des six suivants ; (2) *allée* « voie secondaire formant un diverticule par rapport à une *route* » ; (3) *passage* « voie courte et étroite reliant deux *voies* plus importantes » ; (4) *promenade* « voie fermée à la circulation des véhicules à moteur non autorisés » ; (5) *route* « voie relativement longue » ; (6) *chemin* « voie de viabilité moyenne ou médiocre » ; (7) *impasse* « voie dépourvue d’issue et relativement courte ». Cette classification reste assez imprécise : beaucoup de chemins sont suffisamment longs pour prétendre à la qualité de routes, et beaucoup d’entre eux, configurés en cul-de-sac, sont suffisamment courts pour prétendre à la qualité d’impasses.

Le schéma suivant (Figure 1) figure les rapports d’intersection, d’inclusion et de réunion qui relient les concepts pris en charge par les neuf NV francoprovençaux, les sept NV du français parlé et, en grisé, le NV *voie* de la nomenclature administrative.

⁹ Dans les gloses qui suivent, la forme du lexème *chemin*, pris dans ce sens, est composée en italique.

¹⁰ Dans les gloses qui suivent, les formes en italique représentent des lexèmes pris dans leur signification administrative.

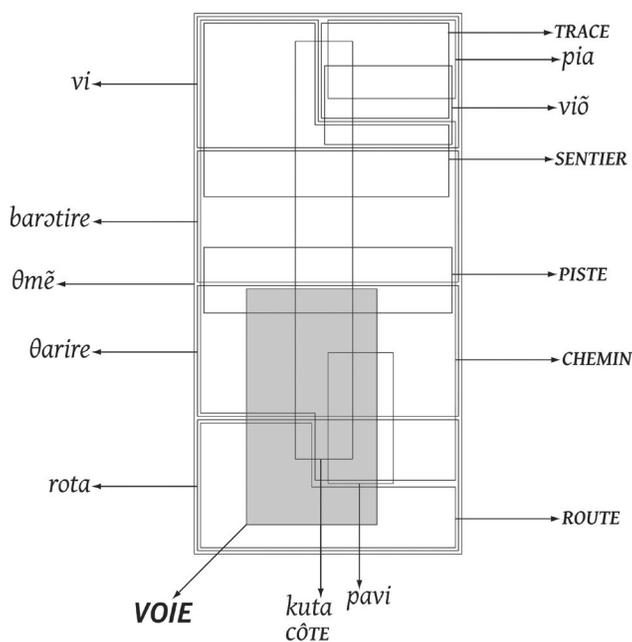


Figure 1

**Désignations viaires du premier degré :
descriptions définies incomplètes monolexicales¹¹**

Au NV employé pour désigner un référent R s’attache un signifié qui, dans la situation d’énonciation, n’est réalisé par nul autre référent que R.

L’expression s’analyse comme un constituant substantival ; elle est construite sur une tête substantivale dont dépend l’article défini.

Le choix du substantif se porte sur l’un des neuf NV dont dispose le lexique franco-provençal du Grand-Bornand. L’article défini est *lɑ*¹² (Ex. 1).

Ex. 1.	<i>l'</i>	<i>ðmẽ</i>	'le chemin'
	DEF.SGM	chemin	

La monoréférentialité n’est vérifiée que dans les limites d’une situation d’énonciation impliquant l’espace le plus resserré possible, du moins suffisamment pour que la voie désignée représente, au sein de cet espace, le seul exemplaire de son espèce.

¹¹ Nous n’exemplifierons notre présentation des différents degrés de désignation qu’en prenant appui sur le cas du franco-provençal. Le français parlé au Grand-Bornand connaît des désignations analogues. Toutefois, en raison d’une relative pauvreté paradigmatique (6 NV contre 9, 700 toponymes contre 2 500, l’absence de lexicalisation de l’opposition *dam* ~ *dav*3), la configuration des horizons présente un décalage sensible par rapport au cas du franco-provençal.

¹² Formes absolues : m.sg. *lɑ*, f.sg. *la*, m.pl. *lu*, f.pl. *le*. Formes sandhi : sg. *l'*, m.pl. *luz*, f.pl. *lez*.

Désignations viaires du deuxième degré : expressions démonstratives

Le référent R est visible depuis le lieu de l'énonciation, ainsi qu'un autre référent de la même espèce. La production de l'expression au moyen de laquelle on vise à désigner R s'accompagne nécessairement d'un geste (du visage et/ou de la main) pour distinguer R de son conspécifique.

L'expression s'analyse comme un constituant substantival ; elle est construite sur une tête substantivale dont dépend un démonstratif.

Le choix du substantif se porte sur l'un des neuf NV frpr. En visée distinctive faible, le démonstratif, antéposé par rapport au substantif, est $s\alpha^{13}$ (Ex. 2). En visée distinctive forte, le démonstratif proximal, circumposé, est $s\alpha - ti\alpha$ (Ex. 3) le démonstratif distal, circumposé, est $s\alpha - l\alpha$ (Ex. 4).

Ex. 2.	sla	vi		'ce sentier'
	DEM.SGF	sentier		
Ex. 3.	sla	vi	ti\alpha	'ce sentier-ci'
	DEM.SGF	sentier	PROX	
Ex. 4.	sla	vi	l\alpha	'ce sentier-là'
	DEM.SGF	sentier	DIST	

La monoréférentialité n'est vérifiée que dans les limites d'une situation d'énonciation impliquant un espace visible contenant exactement deux voies conspécifiques.

Désignations viaires du troisième degré : descriptions définies incomplètes polylexicales réciproques

Au NV employé pour désigner un référent R_1 s'attache un signifié qui, dans la situation d'énonciation, est aussi réalisé par un référent R_2 , conspécifique de R_1 ; en outre, certains attributs de R_1 et de R_2 sont en rapport de réciprocité et donc désignables au moyen d'antonymes. Les deux référents s'opposent soit par leurs dimensions respectives, soit par leurs positions respectives, telles qu'elles sont appréhendées à partir du lieu de l'énonciation, soit encore par d'autres attributs réciproques.

L'expression s'analyse comme un constituant substantival ; elle est construite sur une tête substantivale dont dépend à gauche l'article défini et à droite un adjectif terme d'un couple d'antonymes.

Le choix du substantif se porte sur l'un des neuf NV frpr. L'article défini est $l\alpha$. Les adjectifs dimensionnels les plus courants sont $gr\bar{a}$ et pti , appliqués respectivement à la plus large (Ex. 5) et à la moins large (Ex. 6) des deux voies. Les adjectifs positionnels les plus usuels, tous convertis à partir de prépositions et exprimant les deux pôles de l'axe frontal (\pm antérieur) et de l'axe oblique (\pm inférieur, au sein d'un même versant), sont respectivement $dv\bar{a}$ (Ex. 7), $dari$ (Ex. 8), dzo (Ex. 9) et tsy (Ex. 10). À ces deux-là s'ajoute un troisième couple d'adjectifs, $dav\epsilon$ (Ex. 11) et $dam\grave{o}$ (Ex. 12).

¹³ Formes absolues : m.sg. $s\alpha$, f.sg. sla , m.pl. $sl\sigma$, f.pl. $sl\epsilon$. Formes sandhi : sg. sl' , m.pl. $sl\sigma z$, f.pl. $sl\epsilon z$.

Ex. 5.	<i>l'</i>	<i>grā</i>	<i>θmē</i>	'le grand chemin'
	DEF.SGM	grand	chemin	
Ex. 6.	<i>l'</i>	<i>pti</i>	<i>θmē</i>	'le petit chemin'
	DEF.SGM	petit	chemin	
Ex. 7.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>dvā</i>	'le chemin antérieur'
	DEF.SGM	chemin	antérieur	
Ex. 8.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>dari</i>	'le chemin postérieur'
	DEF.SGM	chemin	postérieur	
Ex. 9.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>dzo</i>	'le chemin inférieur'
	DEF.SGM	chemin	inférieur	
Ex. 10.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>tsy</i>	'le chemin supérieur'
	DEF.SGM	chemin	supérieur	
Ex. 11.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>davε</i>	'le chemin aval'
	DEF.SGM	chemin	aval	
Ex. 12.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>damḏ</i>	'le chemin amont'
	DEF.SGM	chemin	amont	

Dans le cas général des descriptions positionnelles, le lieu de l'énonciation est une maison paysanne traditionnelle, édifice de plan carré implanté sur un terrain décliné et opposant quatre façades sous un toit en bâtière : deux façades sur pignon, perpendiculaires à l'axe de la pente, l'une développée sur trois niveaux, du côté aval (P-, Figure 2), l'autre sur un niveau et demi, borgne, du côté amont (P+, Figure 3) ; et deux façades sur gouttereau, l'une, antérieure, commandant l'entrée de la maison (G+, Figure 4), l'autre, postérieure et borgne, donnant sur la purinière (G-, Figure 5).

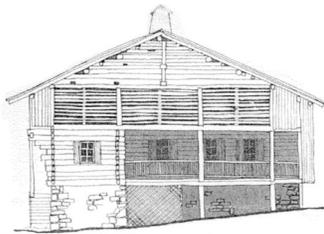


Figure 2

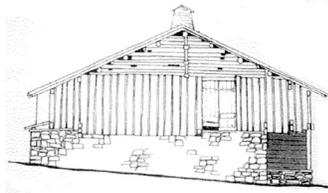


Figure 3

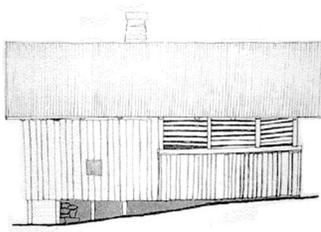


Figure 4

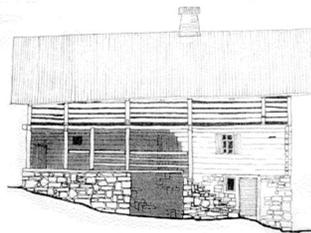


Figure 5

La monoréférentialité n'est vérifiée que dans les limites d'une situation d'énonciation impliquant un espace contenant exactement deux voies conspécifiques unies dans un même rapport de réciprocité, celui-ci s'articulant, dans le cas de descriptions positionnelles, sur un lieu-pivot constitué généralement d'une maison répondant à un tel programme architectural (et, plus rarement, d'un chalet, d'une grange ou d'une parcelle implantés sur un terrain décliné).

Les valeurs de frontalité ou d'obliquité se réalisent selon deux configurations.

(1) Soit le lieu-pivot occupe une position interne par rapport aux deux référents, et sont alors considérées, de deux voies orientées approximativement selon l'axe de la pente, comme antérieure la voie située du côté de $G+$, comme postérieure celle située du côté de $G-$ (Figure 6) ; de deux voies orientées plus ou moins perpendiculairement à l'axe de la pente, comme inférieure celle située du côté de $P-$, et comme supérieure celle située du côté de $P+$ (Figure 7) :

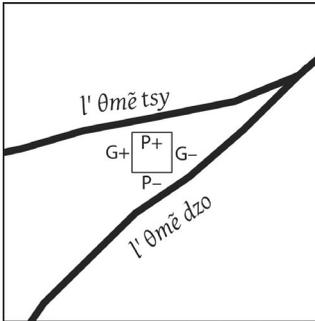


Figure 6

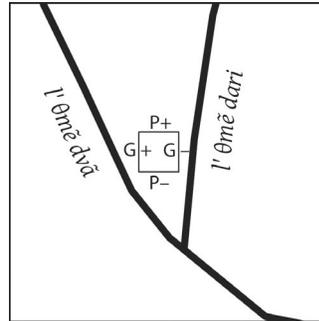


Figure 7

(2) Soit il occupe une position externe, et sont alors considérées, de deux voies orientées approximativement selon l'axe de la pente, comme antérieure la voie située le plus près de la maison, comme postérieure celle qui en est située le plus loin, qu'elle soient toutes deux du côté de $G+$ (Figure 8) ou de $G-$; de deux voies orientées plus ou moins perpendiculairement à l'axe de la pente, comme inférieure la plus basse des deux, et comme supérieure la plus haute, qu'elles soient toutes deux situées du côté de $P+$ (Figure 9) ou de $P-$; de deux voies orientées approximativement selon l'axe de la pente, situées dans le prolongement l'une de l'autre et s'aboutant au niveau de la maison, comme aval la plus basse des deux, comme amont la plus haute (Figure 10) :

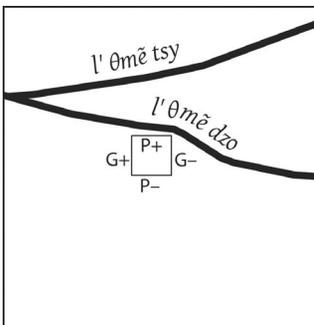


Figure 8

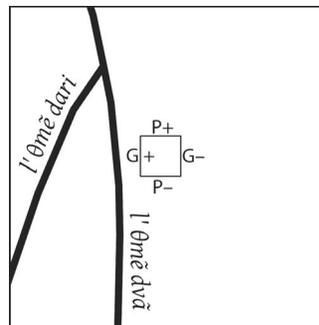


Figure 9

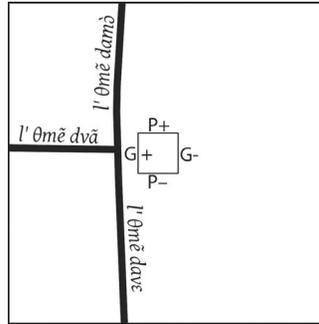


Figure 10

**Désignations viaires du quatrième degré :
descriptions définies incomplètes polylexicales non réciproques**

Au NV employé pour désigner un référent R s’attache un signifié qui, dans la situation d’énonciation, est aussi réalisé par un autre référent au moins, dans un contexte où, pour désigner univoquement R, le recours à une expression des degrés 1, 2 et 3 n’est pas satisfaisant, mais où R est le seul, parmi l’ensemble des référents réunissant ses conspécifiques et lui-même, à présenter un attribut non réciproque.

L’expression s’analyse comme un constituant substantival ; elle est construite sur une tête substantivale dont dépend à gauche l’article défini et à droite un dépendant génitival, un dépendant prépositionnel ou un adjectif exprimant l’attribut par lequel R se singularise.

Le choix du substantif tête de l’expression se porte sur l’un des neuf NV frpr. L’article défini est *læ*. Le dépendant génitival, généralement introduit par le relateur *dæ*¹⁴, peut, sous la forme d’un toponyme (Ex. 13) ou d’une description définie (Ex. 14), référer à un lieu ou à un objet caractéristiques, situé soit sur le parcours de R, soit à l’une des ses extrémités, soit encore dans la direction dans laquelle engage l’un de ses deux orientés ; il peut aussi, sous diverses formes, référer à d’autres notions caractéristiques (Ex. 15). À défaut de dépendant génitival, cette seconde propriété peut être assumée par un adjectif (Ex. 16). Enfin, l’expression de la localisation peut s’effectuer sous la forme d’un constituant prépositionnel, avec pour tête une préposition spatiale et pour dépendant un toponyme ou une description définie référant à un lieu (Ex. 17).

Ex. 13.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>d'</i>	<i>kɔvalao</i>		'le chemin de Covaleux'
	DEF.SGM	chemin	GEN	Covaleux		
Ex. 14.	<i>la</i>	<i>vi</i>	<i>dy</i>	<i>gru</i>	<i>varŋɔ</i>	'le sentier du gros sapin'
	DEF.SGF	sentier	GEN.DEF.SGM	gros.M	sapin.M	
Ex. 15.	<i>la</i>	<i>vi</i>	<i>a</i>	<i>le</i>	<i>fɪæ</i>	'le sentier des brebis'
	DEF.SGF	sentier	GEN	DEF.PLF	brebis.P	

¹⁴ Forme absolue : *dæ*. Forme sandhi : *d'*. Formes articulées absolues : m.sg. *dy*, pl. *de*. Forme articulée sandhi : pl. *dez*. L’introduction du dépendant génitival, s’il réfère à un être animé, se fait au moyen du relateur *a* (forme sandhi : Ø ; forme articulée absolue : m.sg. *y*).

Ex. 16.	<i>l'</i>	<i>θmē</i>	<i>rɔðɔ</i>			'le chemin rouge'
	DEF.SGM	sentier	rouge.M			
Ex. 17.	<i>la</i>	<i>vi</i>	<i>ve</i>	<i>l'</i>	<i>nā</i>	'le sentier près du
	DEF.SGF	sentier	près de	DEF.SGM	ruisseau	ruisseau'

La monoréférentialité n'étant vérifiée que dans les limites d'une situation d'énonciation impliquant un espace contenant des voies conspécifiques irréductibles aux mêmes attributs, on observera, par exemple, que plusieurs voies conspécifiques convergeant vers un même lieu caractéristique ne peuvent être univoquement désignées d'après ce lieu qu'à l'intérieur de situations d'énonciation distinctes, à chacune d'entre elles correspondant tout ou partie d'un seul des espaces radiaux structurés par l'ensemble des voies convergentes de même espèce.

Désignations viaires du cinquième degré : descriptions définies complètes

Au NV employé pour désigner un référent *R* s'attache un signifié qui, dans la situation d'énonciation, est aussi réalisé par un autre référent au moins, dans un contexte où, pour désigner univoquement *R*, le recours à une expression des degrés 1, 2, 3 et 4 n'est pas satisfaisant. En l'absence d'un nom propre disponible pour satisfaire à la désignation univoque de *R*, on recourt, en dernière instance, à une description définie dont le contenu informatif est suffisamment riche pour abolir tout risque d'équivocité.

L'expression s'analyse comme un constituant substantival ; elle est construite sur une tête substantivale dont dépend à gauche l'article défini et à droite un dépendant ou plusieurs dépendants coordonnés.

Le choix du substantif tête de l'expression se porte sur l'un des neuf NV *frpr*. L'article défini est *læ*. Le dépendant unique ou l'un des dépendants coordonnés est généralement une relative postnominale (Ex. 18).

Ex. 18.	<i>l' θmē kæ kmɜs'y plā d' la fɔrkl'æ k'</i>	'le chemin qui commence au Plan de la
	<i>pas'y pi de grepō æ pue k'ariv'a la tāna</i>	Forclaz et qui passe au pied des <i>grepō</i> et
		puis qui arrive à la Tannaz'

La monoréférentialité est vérifiée dans les limites d'une situation d'énonciation qui, de toutes des situations d'énonciation rencontrées au Grand-Bornand, est la plus inclusive.

Fixation dénomminative des désignations viaires

Le francoprovençal du Grand-Bornand ne connaît que de rares odonymes (vingt)¹⁵. Ces expressions, qui passent avec succès les tests d'aptitude au garnissage d'un prédicat de dénomination et se dénoncent donc comme des noms propres, s'analysent comme les issues de la fixation dénomminative

- (1) d'une désignation du premier degré (cas unique : *la θarire* 'la charrière') ;
- (2) d'une désignation du troisième degré (cas unique : *la rota nyva* 'la route neuve') ;

¹⁵ Le français parlé au Grand-Bornand n'en connaît guère plus, la plupart calqués sur les odonymes francoprovençaux.

- (3) d'une désignation du quatrième degré avec, pour dépendant à droite,
- un toponyme (dix cas ; exemple : *la θarir' dy saodi* 'la charrière du Saugy') ;
 - un anthroponyme (cas unique : *l' pavi a frifʒ* 'le pavé de frifʒ') ;
 - un substantif (quatre cas ; exemple : *la kut' dy pā* 'la côte du pont') ;
 - un adjectif (cas unique : *la kuta blāθε* 'la côte blanche').

Restent deux cas d'odonymes qui ne sont pas réductibles à un constituant construit sur une tête NV : *l'epnà* 'la crête vivement inclinée' et *lu pari* 'les pierriers', dont l'odonymisation présuppose une métonymie ou une recatégorisation référentielle, selon que l'on considère ces deux expressions comme ayant primitivement fonctionné comme descriptions ou bien comme dénominations dans la désignation de lieux relevant d'autres catégories que celle des chemins.

Traits saillants de la nouvelle odonymie

C'est dans ce contexte que se fait jour, depuis quelques mois seulement, une nouvelle odonymie, façonnée par l'administration, imposée aux administrés, pas encore fixée dans l'usage, mais dont nous sommes fondé à croire qu'elle supplantera, tôt ou tard, une partie des usages oraux qui, comme nous l'avons précédemment décrit, caractérisent le système désignatif préexistant.

Un canon syntaxique rigide...

Des 114 nouveaux odonymes, presque tous obéissent à la même structure : un NV qui, placé à la tête d'un constituant substantival, assujettit deux dépendants : à gauche, une forme de l'article défini (elliptisé dans la plupart des fonctions grammatologiques)¹⁶ ; à droite, un dépendant génital, introduit, sauf exception, par une forme du relateur *de*. Ce type de structure est décrit dans Bosredon 2011 (166–167) en ces termes :

“Dans cette famille [de dénominations polylexicales monoréférentielles (DPM) binaires caractérisée par la codification et la systématisation de constructions présentant un décalage référentiel entre les deux formants principaux de la dénomination (le NV et le dépendant génital)], nous rangerons les DPM de voies urbaines fabriquées à partir d'un nombre limité de classificateurs comme *allée, avenue, boulevard, carrefour*, etc. et de formants plus nombreux qui constituent la deuxième partie de ces DPM bisegmenta[les], l'ensemble donnant des constructions à premier élément catégorisateur et à deuxième élément différenciateur.”

Ce canon syntaxique, qui ne souffre que deux exceptions¹⁷, évoque la structure des descriptions définies incomplètes polylexicales non réciproques qui caractérisent, dans le système désignatif traditionnel, le quatrième degré des désignations viaires. Toutefois, dans la pratique administrative de la néologie odonymique, la fixation dénominative ne s'est pas effectuée systématiquement sur la base de descriptions préexistantes, mais a été forcée dans l'urgence de la réforme : les agents adresseurs, tirant l'essentiel de leur inspira-

¹⁶ L'elliptisation est notamment à l'œuvre dans les fonctions indexicales et taxonomiques : les panneaux indicateurs, de même que la nomenclature annexée au plan d'adressage, passent l'article sous ellipse (exemple : *La Route de Lormay* > *Route de Lormay*).

¹⁷ *L'Impasse sur le Villard* et *L'Impasse sur Villeneuve*, avec, pour dépendant à droite, un constituant prépositionnel.

tion des feuilles du plan cadastral et de la carte topographique, d'une part, et des enseignes d'immeubles ou de lotissements, d'autre part, puis combinant les éléments différenciateurs tirés de ces sources aux éléments catégorisateurs constitués des six NV hyponymes de *voie*, ont forgé de toutes pièces une odonymie qu'ils ont soumise *a posteriori*, à travers une enquête publique, à l'avis des usagers, seulement consultatif et finalement peu suivi.

...structurant des paradigmes neufs...

Des 114 nouveaux odonymes, 44 sont construits sur *impasse*, 33 sur *chemin*, 31 sur *route*, 3 sur *allée*, l'un est construit sur *passage*, un dernier sur *promenade*. Quant aux dépendants génitifs assujettis par ces unités, ils intègrent :

(1) Des toponymes proprement dits (66,7 %). La majorité (71 sur 74) réfèrent à des lieux qui entrent dans un rapport de contiguïté avec la voie nouvellement dénommée (exemple : *la Route de la Communaille*, nom donné à une voie desservant le quartier appelé *la Communaille*). Une minorité (3 sur 74) réfèrent à des lieux non contigus (exemple : *la Promenade du Lac Beauport*, nom donné avec l'intention apparente de remémorer la convention de jumelage liant, depuis 1991, le Grand-Bornand à une municipalité canadienne, Lac-Beauport).

(2) Des noms propres référant à des immeubles, à des complexes résidentiels ou à des lotissements (14,0 %). Tous (16) réfèrent à des unités d'habitation desservies par les voies nouvellement dénommées (exemple : *l'Allée des Mélèzes*, nom donné à une voie desservant l'immeuble appelé *les Mélèzes*).

(3) Des constituants substantivaux référant à des lieux ou à des édifices (14,9 %). Tous (17) réfèrent à des lieux ou à des édifices contigus aux voies nouvellement dénommées (exemple : *le Passage du Fournil*, nom donné à une voie flanquée des vestiges d'un ancien fournil).

(4) Un constituant substantival référant à une notion caractérisant un lieu contigu à la voie nouvellement dénommée (0,9 %). La relation de contiguïté se noue ici sur le mode de la métonymie (cas unique : *l'Impasse de la Limonade*, nom donné à une voie menant à une ancienne limonaderie).

(5) Des constituants substantivaux référant à des notions symboliques (1,8 %). Nulle contiguïté ici (deux cas : *l'Impasse des Neiges* et *l'Impasse du Plein Air*, noms donnés à deux voies qui ne sont ni plus ni moins soumises aux chutes de neige et à l'air pur du dehors que les autres voies bornandines, mais dont le nom symbolise parfaitement l'idéal climatique auquel aspirent les vacanciers séjournant au Grand-Bornand).

...sur fond d'étiologies à prédominance indicielle...

Au plan étiologique, c'est-à-dire au niveau des facteurs motivationnels intervenant dans le choix qui préside à l'attribution d'un nom à une voie, la répartition des choix entre une odonymie indicielle et une odonymie symbolique s'opère à l'avantage écrasant de la première (109 contre 5). En effet, contrairement à mainte odonymie urbaine, la nouvelle ordonymie bornandine est motivée principalement par des rapports de contiguïté ; les rapports symboliques, si fréquents en ville, où une part prépondérante de l'odonymie célèbre, à travers le nom de personnages édifiants, des vertus intellectuelles, scientifiques,

politiques, etc., se cantonnent, dans la nouvelle odonymie bornandine, à l'évocation de trois hauts lieux et de deux météores propices.

...et dans un cadre lexicogénique d'où le substrat francoprovençal a été évacué

Des vingt voies porteuses d'un nom francoprovençal, huit seulement, qui répondent à la définition de *voie* au sens administratif, étaient éligibles à la nouvelle nomenclature. Or, des huit odonymes primitifs, un seul a été conservé, sous une forme décalquée (frpr. *l' òmē dy vlar* > fr. *le Chemin du Villard*). Enfin, du substrat toponymique francoprovençal, la nouvelle nomenclature n'a gardé qu'un toponyme : le nouvel odonyme *le Chemin du Farzy* a été en effet dénommé d'après un hameau connu en français sous le nom faux-ami *les Fraisières*, mais en francoprovençal sous celui de *lu farzi* (construit sur frpr. *farzi* s.m. « merisier » < protorom. */kere's-ar-i-u/ « cerisier »). Ces deux faits de conservation sont la seule trace que le francoprovençal ait laissée dans la nouvelle odonymie.

Conclusions

Cette odonymie naissante, dont nous venons de souligner l'originalité par rapport au système désignatif global dans lequel elle se fait jour, se caractérise par son aspect relativement étriqué, tant au plan conceptuel (délimitation restrictive de la notion de voie publique, qui condamne à l'inexistence institutionnelle les voies qui ne sont pas carrossables et ne desservent pas de bâtiments), qu'au plan sémiotico-référentiel (priorité accordée aux expressions désignatives du 4^e degré, qui éclipsent toutes les autres catégories d'expressions), qu'au plan syntagmatique (adoption d'une structure fixe et, semble-t-il, indépassable), qu'au plan paradigmatique (absence quasiment totale de recours aux toponymes francoprovençaux, au profit de leurs rares corrélats français).

Cet examen nous a conduit à ébaucher trois axes d'analyse : (1) envisager le nom propre non comme une catégorie grammaticale, mais comme une catégorie sémiotico-référentielle ; (2) développer une approche contrastive des phénomènes onomastiques et repérer les interférences et les différences qui, sur divers plans de l'onomastique, relie ou oppose des systèmes linguistiques distincts ; (3) nourrir, parallèlement à cette analyse, une réflexion sur un phénomène d'interspatialité particulier : la cospatialité, manifestée ici par la coextension d'espaces viaires dont les éléments constitutifs, selon qu'ils sont appréhendés à travers le prisme du francoprovençal, celui du standard bornandin du français parlé ou celui de la langue administrative, ne se laissent pas représenter selon les mêmes agencements. Puissent ces trois dimensions de notre recherche ouvrir ou stimuler, chez nos auditeurs et nos lecteurs, quelques pistes de réflexion !

Bibliographie

- Bosredon, B. 2011. Dénominations monoréférentielles, figement et signalétique. Dans *Le figement linguistique : la parole entravée*, Anscombe et Mejri (ed.), 155–169. Paris : Honoré Champion.
- Chambon, J.-P. 2009. Noms de terroirs et noms de rues à Clermont. http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/blaiseascal63anciens/index_fichiers/nos_conferences_fichiers/chambon.htm (consulté le 29 mai 2013).
- Charolles, M. 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.

- Creissels, D. 2006. *Syntaxe générale. Une introduction typologique*. 2 vol. Paris : Lavoisier.
- Delorme, J. 2009. Éléments de toponymie générale. Du Grand-Bornand à Passamainty, terrain de longue durée et enquêtes contrastives en terrain varié dans les domaines roman, polynésien, basque et bantu. Thèse de doctorat (ès-Lettres : Linguistique), Université de Paris-Sorbonne.
- Delorme, J. 2013. Quand les noms de lieux bégaiant. Brève théorie des relations isonymiques appliquée à l'analyse microtoponymique. Dans *Actualizaciones en Comunicación Social 1*, actes du 13^e Simposio Internacional de Comunicación Social (Santiago de Cuba, Centro de Lingüística Aplicada, 22–25 janv. 2013), R. Miyares, Á. Silva et M. Alvarado (eds.), 140–144. Santiago de Cuba : Centro de Lingüística Aplicada & Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio ambiente.
- Duprat, B., G. Marc, M. Maurice, et A. Sartori. 1982. *Catalogue raisonné des chalets traditionnels des Bornes. L'exemple de la vallée du Bouchet*. Caluire-et-Cuire : Ministère de l'Urbanisme et du Logement (Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement).
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*. Paris/Metz : Klincksieck/Université de Metz.
- Kleiber, G. 1994. *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. 1999. *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rosch, E. et al. 1976. Basic objects in natural categories. *Cognitive Psychology* 8 : 382–436.
- Vigne, L. 1999. Les noms de rues : typologie et enjeux. Dans *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Akin (ed.), 229–249. Rouen : Publications de l'Université de Rouen/CNRS.

Annexe. Nomenclature des 114 voies nouvellement dénommées

<i>Allée</i>	<i>du Lavandon</i>	<i>de la Cascade</i>
<i>du Bas des Frasses</i>	<i>des Maisonnettes</i>	<i>des Chèvrefeuilles</i>
<i>des Écureuils</i>	<i>du Maroly</i>	<i>de Chombas</i>
<i>des Mélèzes</i>	<i>de la Mulaterie</i>	<i>du Clut</i>
<i>Chemin</i>	<i>des Parmerais</i>	<i>de la Cordée</i>
<i>des Allobroges</i>	<i>du Plan de la Forclaz</i>	<i>des Crocus</i>
<i>des Aravis</i>	<i>de Plattuy</i>	<i>de l'École</i>
<i>du Bois Bercher</i>	<i>du Plein Air</i>	<i>des Envers d'En Bas</i>
<i>du Bombardellaz</i>	<i>des Prés Vieux</i>	<i>des Envers du Milieu</i>
<i>des Bouts</i>	<i>du Saugy</i>	<i>de l'Envers des Poches</i>
<i>de la Bouvardière</i>	<i>de Suize</i>	<i>des Épinettes</i>
<i>de Charmieux</i>	<i>de la Taverne</i>	<i>des Faux</i>
<i>du Col de Châtillon</i>	<i>des Télécabines</i>	<i>du Grand Nant</i>
<i>Cuillery</i>	<i>de la Vignette</i>	<i>du Hameau de la Chapelle</i>
<i>des Dodes</i>	<i>du Villard</i>	<i>du Haut des Frasses</i>
<i>du Farzy</i>	<i>Impasse</i>	<i>du Haut des Parmerais</i>
<i>de la Forclaz</i>	<i>de l'Adret</i>	<i>du Haut du Clos du Pin</i>
<i>des Frasses</i>	<i>Alpina</i>	<i>du Haut du Nant-Robert</i>
<i>de la Gaudinière</i>	<i>des Améthystes</i>	<i>du Jalouvre</i>
<i>des Gettiers</i>	<i>du Bargy</i>	<i>de la Liaz</i>
<i>de la Grande Montagne</i>	<i>du Bas de la Mulaterie</i>	<i>de la Limonade</i>
<i>de la Joyère</i>	<i>des Belvédères</i>	<i>du Mont Fleuri</i>
<i>du Lac</i>	<i>des Brettoz</i>	<i>de la Motte</i>

du Moulin
des Neiges
de la Perrière
de la Place
du Plane
du Pont du Terret
des Potais
du Refuge des Outalays
de la Salla
du Stade
de la Vendanche Est
de la Vendanche Ouest
du Vieux Noyer
sur le Villard
sur Villeneuve
Passage
du Fournil
Promenade

du Lac Beauport
Route
des Alpes
de l'Arbelay
du Borne
de la Broderie
de la Chapelle du Bouchet
du Chinailon
du Clos du Pin
du Col des Annes
de la Colombière
de la Communaille
des Côtes
du Crêt du Bouchet
du Croix
de la Culaz
des Envers
de l'Envers du Chinailon

de la Floria
des Frasses Jacquiers
des Granges du Bouchet
des Granges du Chinailon
de Lormay
du Mont
du Nant-Robert
de l'Orée du Bois
des Outalays
de la Patinoire
des Pochons
de Samance
de la Vallée du Bouchet
du Vieux Village
de Villavit